

LETTRE DU RESEAU DES JEUNES CHERCHEURS

Chers membres du Réseau des jeunes chercheurs,
Chères lectrices, Chers lecteurs,

Vous trouverez dans cette lettre l'actualité du droit international du mois de janvier 2023.

En espérant que vous prendrez plaisir à lire cette lettre,

Le Bureau des Jeunes Chercheurs

SOMMAIRE

NOUVELLES EN VRAC...	3
APPELS A COMMUNICATION, OFFRES D'EMPLOI...	3
JURISPRUDENCES INTERNATIONALES RELATIVES AU DROIT INTERNATIONAL	4
COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE	5
JURISPRUDENCES RELATIVES AU DROIT DES INVESTISSEMENTS	5
CIRDI	5
COUR COMMUNE DE JUSTICE ET D'ARBITRAGE DE L'OHADA	9
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER	9
JURISPRUDENCES DES COURS REGIONALES DES DROITS DE L'HOMME	9
COUR INTERAMERICAINE DES DROITS DE L'HOMME	9
COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES	13
COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME	14
JURISPRUDENCES NATIONALES RELATIVES AU DROIT INTERNATIONAL	15
JURISPRUDENCES RELATIVES AU DROIT D'ASILE	15
COUR NATIONALE DU DROIT D'ASILE	16
ACTIVITES DES ORGANES DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES	16
ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES	17
CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES	17
COMITE DU CONSEIL DE SECURITE FAISANT SUITE AUX RESOLUTIONS 1267 (1999), 1989 (2011) ET 2253 (2015) CONCERNANT L'EILIL (DAECH), AL- QAIDA ET LES PERSONNES, GROUPES, ENTREPRISES ET ENTITES QUI LEUR SONT ASSOCIES	17
PUBLICATIONS DES BLOGS EN RAPPORT AVEC LE DROIT INTERNATIONAL	18
BLOGS DE LANGUE FRANÇAISE	18
BLOGS DE LANGUE ANGLAISE	18
BLOGS DE LANGUE ESPAGNOLE	35
BLOGS DE LANGUE ITALIENNE	35

NOUVELLES EN VRAC...

- ❖ **L'Institut des hautes études internationales (IHEI)** organise sa dixième journée d'études, le vendredi **17 mars 2023**, consacrée aux Grandes pages du droit international sur le thème : « **Les organisations internationales** ». Plus d'informations via ce [lien](#).
- ❖ Le **CERIC** (Aix-Marseille Université) organise une conférence sur le thème « **Les différends insulaires de la France. Discussion à l'occasion de la publication de l'Atlas des espaces maritimes de la France** », le vendredi **3 mars**. Plus d'informations via ce [lien](#).
- ❖ Le **CEDIN** organise la 5ème Journée d'actualité Patrick Daillier. Celle-ci se déroulera le **13 avril 2023**, à l'**Université Paris Nanterre** et portera sur « **L'Union européenne, dans un contexte international en mutation : entre atonie et résilience ?** ». Plus d'informations via ce lien.
- ❖ A l'occasion de son centenaire, **l'Académie de droit international** organise un colloque sur : « **Les défis du droit international au tournant du centenaire de l'Académie du droit international** ». Celui-ci aura lieu à **La Haye**, les **25 et 26 mai 2023**. Plus d'informations via ce [lien](#).
- ❖ **L'École Normale Supérieure** et **l'Université Paris Cité** organisent leur 7ème Journée du Droit international sur le thème : « **Le Rojava démocratique et le droit** ». Celle-ci aura lieu à **l'ENS, à Paris**, le **22 mai 2023**. Plus d'informations via ce [lien](#).

APPELS A COMMUNICATION, OFFRES D'EMPLOI...

- ❖ Le **CEDIN** organise la 5ème Journée d'actualité Patrick Daillier. Celle-ci se déroulera le **13 avril 2023**, à l'**Université Paris Nanterre** et portera sur « **L'Union européenne, dans un contexte international en mutation : entre atonie et résilience ?** ». Un appel à contribution est lancé, dont la date limite est le **6 mars**. Plus d'informations via ce [lien](#).
- ❖ Le **collectif REGINE** (Recherches et Etudes sur le Genre et les Inégalités dans les Normes en Europe) organise un colloque sur « **Les rapports entre droit et genre** » les **17 et 18 novembre 2023** à l'**Université Paris Nanterre**. Un appel à contribution est lancé, dont la date limite est le **7 avril**. Plus d'informations via ce [lien](#).

JURISPRUDENCES INTERNATIONALES RELATIVES AU DROIT INTERNATIONAL

Cour internationale de Justice

Aucune activité notable de la Cour internationale de Justice à signaler pour le mois de janvier 2023.

Jurisprudences relatives au droit des investissements

CIRDI

Avec la contribution de Ruxandra Gologan

A paraître dans la prochaine lettre.

Cour commune de justice et d'arbitrage de l'OHADA

Avec la contribution de Natalia Gaucher-Mbodji, doctorante à l'Université d'Aix-Marseille

Aucune activité notable de la Cour commune de justice et d'arbitrage de l'OHADA à signaler pour le mois de janvier 2023.

Tribunal International du Droit de la Mer

Avec la contribution de Charlotte Collard, doctorante à l'Université de Paris I

Aucune activité notable du Tribunal International du Droit de la Mer n'est à signaler pour le mois de janvier 2023.

Jurisprudences des cours régionales des droits de l'Homme

Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme

Avec la contribution de Camille Michel, doctorante à l'Université d'Orléans

Aucune activité notable de la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme n'est à signaler pour les mois de décembre 2022. La Cour n'a pas tenu de sessions en décembre.

Les décisions rendues par la Cour lors de la première session de l'année 2023 n'ont pas été diffusées, elles feront l'objet d'un commentaire dans la prochaine lettre.

Concernant le mois de novembre 2022 :

[Maidanik y otros c. Uruguay](#), Interprétation de la décision sur le fond et les réparations, 21 novembre 2022, Série C n°478 [uniquement en espagnol] :

[Exécution extrajudiciaire - Disparitions forcées - Dictature - Droit à la reconnaissance de la personnalité juridique - Droit à la vie - Droit à l'intégrité de la personne - Droit à la liberté - Droit à l'intégrité de la personne - Garanties judiciaires - Protection judiciaire].

La Cour Interaméricaine a rendu la décision dans la présente affaire le 15 novembre 2021. Le 22 février 2022, l'Uruguay a présenté une demande d'interprétation concernant la portée de la décision et, plus précisément, la répartition du montant de l'indemnisation correspondant à une victime entre ses ayants droit.

L'arrêt [Maidanik y otros c. Uruguay](#) du 15 novembre 2021 sur le fond et les réparations portait sur l'absence présumée d'enquêtes et de sanctions concernant les exécutions extrajudiciaires de Diana Maidanik et autres, le 21 avril 1974, lors d'une opération menée par des membres des forces armées et de la police uruguayennes. L'affaire concernait également les disparitions forcées de Luis Eduardo González González y Óscar Tassino Asteazu.

[Pour plus de précisions : voir Lettre du Réseau des jeunes chercheurs - Janvier 2022 - n°65].

[Familia Julien Grisonas c. Argentine](#), Interprétation sur les exceptions préliminaires, le fond, les réparations et les frais de justice, 21 novembre 2022, Série n°479 [uniquement en espagnol] :

[Reconnaissance de responsabilité - Disparitions forcées - Droit à la reconnaissance de la personnalité juridique - Droit à la vie - Droit à l'intégrité de la personne - Droit à la liberté de la personne - Garanties judiciaires - Protection judiciaire].

La Cour Interaméricaine a rendu sa décision dans la présente affaire le 23 septembre 2021. Le 21 mars 2022, le représentant des victimes a présenté une demande d'interprétation à la Cour concernant la portée de l'arrêt et, plus précisément, la réparation du préjudice moral.

L'arrêt [Familia Julien Grisonas c. Argentine](#) du 23 septembre 2021 sur les exceptions préliminaires, le fond, les réparations et les frais de justice concernait les disparitions forcées de Mario Roger Julien Cáceres y Victoria Lucía Grisonas Andrijauskaite durant la dictature en Argentine. La responsabilité de l'Argentine a été reconnue par la Cour.

[Caso Federación Nacional de Trabajadores Marítimos y Portuarios \(FEMAPOR\) c. Pérou](#), Interprétation de la décision sur les exceptions préliminaires, le fond et les réparations, 21 novembre 2022, Série C n°480 [uniquement en espagnol] :

[Reconnaissance de responsabilité - Garanties judiciaires - Protection judiciaire - Droit au travail et à la propriété privée].

La Cour Interaméricaine a rendu la décision dans la présente affaire le 1er février 2022. Le 18 juillet 2022, le Pérou a présenté une demande d'interprétation concernant la portée de la décision et, plus précisément, le mandat de paiement ordonné par la Cour.

L'arrêt [Caso Federación Nacional de Trabajadores Marítimos y Portuarios \(FEMAPOR\) c. Pérou](#) du 1er février 2022 sur les exceptions préliminaires, le fond et les réparations concernait la violation présumée du droit à la protection juridictionnelle en raison de l'inexécution d'un arrêt d'*amparo* de la Cour suprême de justice de la République du Pérou.

[Brítez Arce y otros c. Argentine](#), Décision sur le fond, les réparations et les frais de justice, 16 novembre 2022, Série n°474 [uniquement en espagnol] :

[Mortalité maternelle - Accès aux soins de santé - Reconnaissance de responsabilité - Garanties judiciaires - Protection judiciaire - Droit à la vie - Droit à l'intégrité de la personne - Droit à la santé - Devoirs des États - Droit à la protection familiale - Droits à l'enfance - Réparation - Publication de la décision par l'État - Garanties de non-répétition - Campagne de diffusion des droits relatifs à la grossesse, l'accouchement et le post-partum - Indemnisation].

Cette décision porte sur le décès de Cristina Brítez Arce à la suite de son accouchement déclenché après la mort du fœtus. Pendant sa grossesse, la victime présentait plusieurs facteurs de risque qui n'ont pas été pris en compte de manière adéquate par le système de santé argentin selon la Cour.

Ainsi, la Cour rappelle entre autres l'obligation générale de l'État à la protection de la santé se traduisant notamment par le devoir étatique d'assurer l'accès aux services essentiels de santé adéquats, spécialisés et différenciés pendant la grossesse, l'accouchement et dans un délai raisonnable après l'accouchement. La Cour a également rappelé que la violence pendant la grossesse, l'accouchement et après l'accouchement dans l'accès aux services de santé constitue une violation des droits de l'homme et une forme de violence sexiste appelée violence obstétrique. Selon l'interprétation de la Cour, les femmes ont droit à une vie libre de violence obstétrique et ce, notamment à la lumière de la Convention interaméricaine sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme. En outre, la mort de Cristina Brítez Arce a entraîné la « désintégration totale de sa famille » et a impacté le droit à l'intégrité de la personne de ses enfants. La Cour a estimé que l'État était tenu de favoriser le développement et la solidité du noyau familial et que l'enfant a le droit de vivre avec sa famille.

L'Argentine a reconnu sa responsabilité internationale pour les faits et la violation des droits identifiés par la Cour. Comme garantie de non-répétition, la Cour a notamment ordonné la conception par l'État argentin d'une campagne de publicité visant à faire connaître les droits liés à la grossesse, à l'accouchement et à la période post-partum, les situations pouvant constituer des cas de violence obstétrique et le droit des femmes enceintes à recevoir des soins de santé humanisés.

[Leguizamón Zaván y otros c. Paraguay](#), Décision sur le fond, les réparations et les frais de justice, 15 novembre 2022, Série n°473 [uniquement en espagnol] :

[Presse - Sociétés démocratiques - Impunité des crimes commis contre des journalistes - Accès des citoyens à l'information - Reconnaissance de responsabilité - Droit à la vie - Droit à la liberté de pensée et d'expression - Droit à l'intégrité de la personne - Garanties judiciaires - Protection judiciaire].

Santiago Leguizamón Zaván était journaliste. En raison de ses activités, celui-ci avait reçu plusieurs menaces de mort, qui ont été mises à exécution le 26 avril 1991 lors de son assassinat. Le meurtre est resté impuni depuis ce jour.

La Cour rappelle que l'État connaissait la situation de danger entourant le journaliste, mais n'a pourtant pas adopté de mesures de protection à son encontre. En outre, l'homicide a entraîné la violation du droit à la liberté de pensée et d'expression de Santiago Leguizamón Zaván et a également violé le droit susmentionné dans sa dimension collective, le droit de la société à être informé a été affecté. La Cour a

rappelé que la liberté d'expression, ici illustrée par le rôle de la presse, est une pierre angulaire des sociétés démocratiques et sans elle, le système démocratique se fragilise, le pluralisme et la tolérance sont mises à mal et dès lors, un terrain fertile pour les régimes autoritaires se crée. La diffusion des questions d'intérêt public par les journalistes et le droit des citoyens à accéder aux informations sont nécessaires. De surcroît, le Paraguay n'a pas enquêté dans un délai raisonnable et n'a pas engagé de poursuites à l'encontre des responsables de ce meurtre.

Le Paraguay a reconnu sa responsabilité internationale - impliquant la renonciation de l'État à la limitation de la compétence temporelle de la Cour - pour les faits et la violation des droits identifiés par la Cour.

[Aroca Palma y otros c. Équateur](#), Décision sur l'exception préliminaire, le fond, les réparations et les frais de justice, 8 novembre 2022, Série n°471 [uniquement en espagnol] :

[Exécution extrajudiciaire - Détention illégale et arbitraire - Agent de l'État - Droit à la vie - Droit à l'intégrité de la personne - Droit à l'intégrité des membres de la famille - Droit à la liberté - Obligation de l'État d'enquêter - Garanties judiciaires - Protection judiciaire].

Joffre Antonio Aroca Palma a été arrêté à son domicile par deux membres de la police nationale et de la police métropolitaine équatorienne. Celui-ci n'a pas été directement transporté au poste de police, mais emmené à l'arrière d'un stade de la ville où il y est décédé à la suite d'un coup de feu lors d'une détention considérée comme illégale et d'arbitraire par la Commission. Ainsi, ce décès résulte, selon la Cour, de l'exercice arbitraire de la force par un agent de l'État, constituant une exécution extrajudiciaire. La Cour a notamment condamné l'Équateur à poursuivre et à exécuter, dans un délai raisonnable et avec la diligence requise, les enquêtes nécessaires pour déterminer toutes les circonstances du décès et, le cas échéant, pour juger et éventuellement punir la ou les personnes responsables.

Concernant le mois d'octobre 2022 :

[Cortez Espinoza c. Équateur](#), Décision sur les exceptions préliminaires, le fond, les réparations et les frais de justice, 18 octobre 2022, Série n°468 [uniquement en espagnol] :

[Droit à la liberté - Droit à l'intégrité de la personne - Privation arbitraire de liberté - Présomption d'innocence - Contrôle judiciaire des détentions - Garanties judiciaires - Protection judiciaire - Droit à l'intégrité].

Gonzalo Orlando Cortez Espinoza, membre des Forces Armées équatoriennes, a été arrêté suite à la commission d'un acte prétendument illégal sur ordre des autorités judiciaires militaires. La Cour a noté que les arrestations ont été ordonnées par des autorités militaires qui n'étaient pas compétentes. Celui-ci a été ainsi privé de sa liberté à plusieurs reprises de manière arbitraire, et ce contre le principe de présomption d'innocence. L'isolement prolongé souffert par Monsieur Cortez a été qualifié de traitement cruel et inhumain par la Cour.

[Huacón Baidal y otros c. Équateur](#), Homologation d'un accord de règlement à l'amiable, 4 octobre 2022, Série n°466 [uniquement en espagnol] :

[Accord de règlement à l'amiable entre les parties - Exécutions extrajudiciaires - Droit à la vie - Droit à l'intégrité de la personne - Garanties judiciaires - Protection judiciaire - Droit à l'intégrité].

Dans son arrêt, la Cour a constaté que l'accord de règlement amiable signé par les parties et la reconnaissance de responsabilité de l'État produisaient des effets juridiques complets. L'affaire *Walter Gonzalo Huacón Baidal, Mercedes Eugenia Salazar Cuevas [sic] y familia*, portant sur cet accord, concerne deux exécutions extrajudiciaires. Le 19 novembre 2021, l'Équateur a fait état d'un " accord des parties pour engager un processus de dialogue » dans le but de parvenir à un accord de règlement amiable, les

deux parties demandant « de suspendre l'échéance du litige ». Dans ce règlement à l'amiable, l'Équateur a reconnu sa responsabilité internationale pour violation des droits à la vie, à l'intégrité personnelle, aux garanties judiciaires et à la protection judiciaire.

Cour africaine des droits de l'homme et des peuples

Avec la contribution de Fagueye Wélé, doctorante à l'Université Paris Nanterre

Aucune activité notable de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples n'est à signaler pour le mois de janvier 2023.

Cour européenne des droits de l'Homme

Avec la contribution de Pierre Jourdain, doctorant de l'Université Paris-Panthéon-Assas

[Fedotova et al. c. Russie, arrêt du 17 janvier 2023, req. n^{os}40792/10, 30538/14 et 43439/14.](#)

[obligation positive – minorités sexuelles – compétence *ratione temporis* – article 58 CEDH – marge nationale d'appréciation – interprétation dynamique – tribunal non établi par la loi – portée *erga omnes partes* de la solution]

La Cour évoque brièvement la question de l'incidence du retrait/de l'expulsion de la Fédération de Russie du Conseil de l'Europe et de la Convention. La Cour applique l'article 58 de la Convention qui prévoit qu'un Etat n'est pas délié de ses obligations et de la responsabilité y relative lui incombant pour des faits survenus lorsque l'Etat était encore partie à la Convention. Sans difficulté, la Cour se considère compétente à cet égard. Toutefois, dans son opinion dissidente, la juge Poláčková a considéré que la présence du juge russe aux deuxièmes délibérations tenues le 12 octobre 2022 (alors que son mandat avait cessé à compter du 16 septembre 2022) invalidait le jugement de la Cour qui aurait, par conséquent, agi comme un « tribunal non établi par la loi ». Dans son opinion dissidente, le juge Wojticzek a ajouté que puisque cet arrêt a été rendu contre la Russie après son retrait du Conseil de l'Europe et de la Convention alors la solution de la Cour serait dénuée de portée *erga omnes (partes)*.

La Cour effectue une interprétation dynamique de la Convention pour caractériser une obligation positive de reconnaissance juridique des couples homosexuels. Cette obligation est soumise à deux niveaux de marge d'appréciation. Une marge plutôt restreinte qui oblige l'Etat à consacrer une reconnaissance juridique des couples homosexuels et une marge plus étendue quant à la forme que peut prendre une telle reconnaissance. Le juge Lobov soutient, dans son opinion dissidente, qu'il y a un manque de fondement juridique et de « rigueur intellectuelle » à la caractérisation d'obligations positives de reconnaissance juridique des couples homosexuels pesant y compris sur les dix-sept Etats européens qui ne suivent pas la tendance nette et continue ayant justifié cette interprétation. Dans un sens voisin mais bien distinct, le juge Wojticzek a considéré que la Cour avait failli à sa mission puisqu'elle a méconnu le processus démocratique nécessaire à l'édition de telles obligations que ce soit par la promulgation de lois nationales ou par la ratification de Conventions. En d'autres termes, la

caractérisation d'une obligation de reconnaissance des couples homosexuels par le biais d'une interprétation effectuée par la Cour serait anti-démocratique.

JURISPRUDENCES NATIONALES RELATIVES AU DROIT INTERNATIONAL

Jurisprudences relatives au droit d'asile

Cour Nationale du Droit d'Asile

Avec la contribution d'Isis Ramirez-Godelier, docteur de l'Université Rennes 1, Juge assesseur (Conseil d'Etat) à la CNDA

Pas d'activité notable de la Cour Nationale du Droit d'Asile à signaler pour le mois de janvier 2023.

ACTIVITES DES ORGANES DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Assemblée générale des Nations Unies

Avec la contribution d'Isis Ramirez-Godelier, docteur de l'Université Rennes 1, Juge assesseur (Conseil d'Etat) à la CNDA

[A/77/L.44](#) : Enseignement de la démocratie

Conseil de sécurité des Nations Unies

Avec la contribution d'Isis Ramirez-Godelier, docteur de l'Université Rennes 1, Juge assesseur (Conseil d'Etat) à la CNDA

[S/RES/2674 \(2023\)](#) : La situation à Chypre (UNFICYP)

[S/RES/2673 \(2023\)](#) : Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies ([S/2016/53](#))

[S/RES/2672 \(2023\)](#) : La situation au Moyen-Orient

Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés

Avec la contribution d'Eloïse Petit-Prévost, docteur de l'Université d'Angers

Pas d'activité pour le mois de janvier 2023.

PUBLICATIONS DES BLOGS EN RAPPORT AVEC LE DROIT INTERNATIONAL

Blogs de langue française

Quid Justitiae

A. Magaloff, « [Les migrants climatiques et l'élévation du niveau de la mer, une meilleure protection par le droit international des droits humains](#) », 6 janvier 2023.

Libertés, Libertés chéries

R. Letteron, « [Neutralité de la CEDH sur le sexe neutre](#), 31 janvier 2023.

R. Letteron, « [CEDH, la Cour des contes](#), 24 janvier 2023.

Blogs de langue anglaise

Avec la contribution de Maria Gudzenko, doctorante à l'Université d'Aix-Marseille

[AJIL Unbound - online-only publication and blog of the American Journal of International Law](#)

B. Kingsbury, « [Introduction to the Symposium on Infrastructuring International Law](#) », 9 janvier 2023.

D. Cowen, « [Law as Infrastructure of Colonial Space: Sketches from Turtle Island](#) », 9 janvier 2023.

M. Ticktin, « [Building Borders and "No Borders": Infrastructural Politics as Imagination](#) », 9 janvier 2023.

E. Ojomo, « [International Law and Regional Electricity Infrastructure: The West African Power Pool](#) », 9 janvier 2023.

N. Maisley, « [The Infrastructure of International Law-Making: How Buildings Shape the Publicness of the Global Law-Making System](#) », 9 janvier 2023.

[ASIL Insights - American Society of International Law](#)

S. Kirchner, « [Governance and Security in a Divided Arctic: The New National Strategy for the Arctic Region](#) », 25 janvier 2023.

A. Havaladar, C. Verdon, « [Biodiversity Beyond National Jurisdiction Treaty Negotiations: Current Status & Outstanding Issues](#) », 31 janvier 2023.

[EJIL : Talk ! – Blog of the European Journal of International Law](#)

A. Gilder, « [Finding UN responsibility for its stabilization activities](#) », 3 janvier 2023.

A. G. Hamid, « [Security Council Resolution 2669 \(2022\) on the Situation in Myanmar: Too Little, Too Late?](#) », 4 janvier 2023.

J. Cubbon, « [Mitigation of Dominic Ongwen’s sentence: Gaps in the justification](#) », 5 janvier 2023.

J. Sproson, I. Olabi, « [With No Judge or Jury, Who Will Decide the Fate of 4.1 million Aid-Dependent Syrians? A Comment on the Legality of UN-Coordinated Cross-Border Aid Operations in Syria](#) », 6 janvier 2023.

M. Bezhanishvili, « [ICC Investigation in Georgia: A Success Story?](#) », 9 janvier 2023.

C. Gregoire, « [Plea Negotiations on Reparations at the Kosovo Specialist Chambers](#) », 10 janvier 2023.

V. Crochet, E. Kneller, « [Tilting the Playing Field](#) », 11 janvier 2023.

P. Kroker, F. Lüth, « [One Year On – Remembering the Al-Khatib Syrian Torture Case and Reflecting on the Documentation of International Crimes Cases in German Courts](#) », 12 janvier 2023.

F. Abken, P. Rob, « [Amending the Amendment: In Search of an Adequate Procedure for a Revision of the Jurisdictional Regime for the Crime of Aggression in the Rome Statute](#) », 13 janvier 2023.

M. Lemos, « [The Law of Immunity and the Prosecution of the Head of State of the Russian Federation for International Crimes in the War against Ukraine](#) », 16 janvier 2023.

T. Marzal, « [Polluter Doesn't Pay: The Rockhopper v Italy Award](#) », 19 janvier 2023.

K. Istrefi, « [Kosovo is a Country, and a Country Means a State, Rules the Court of Justice of the European Union](#) », 20 janvier 2023.

H. Nasu, « [US – Origin Marking Requirement: Did the WTO Panel Get the Balance Right between Trade Security and National Security?](#) », 25 janvier 2023.

M. Milanovic, « [The European Court's Admissibility Decision in Ukraine and the Netherlands v Russia: The Good, the Bad and the Ugly – Part I](#) », 26 janvier 2023.

M. Milanovic, « [The European Court's Admissibility Decision in Ukraine and the Netherlands v Russia: The Good, the Bad and the Ugly – Part II](#) », 26 janvier 2023.

Y. Ronen, « [Will history repeat itself? Anticipating the ICJ advisory opinion on the legal status of Israel's occupation and its consequences](#) », 30 janvier 2023.

G. Fedele, « [Milestone or missed opportunity? The ECtHR Grand Chamber judgment in Fedotova v. Russia on the legal recognition of same-sex couples](#) », 31 janvier 2023.

[ESIL Reflections- European Society of International Law](#)

J. H. Fahner, « [Maximising Investment Protection under the Minimum Standard – A Case Study of the Evolutive Interpretation and Application of Customary International Law in Investment Arbitration](#) », 13 janvier 2023.

[EU Immigration and Asylum Law and Policy](#)

J. van Wijk, M. P. Bolhuis, « [Russian defections and political asylum: A complex conundrum](#) », 30 janvier 2023.

[EU Law Analysis](#)

R. Famà, « [REPowerEU: a European fiscal space beyond the pandemic](#) », 4 janvier 2023.

J. Cotter, « [EU/Canada free trade and the Irish constitution: Costello v The Government of Ireland and Ors \[2022\] IESC 44 - Case Comment](#) », 11 janvier 2023.

I. Varošanec, N. Vellinga, « [Proposed AI Liability Directive: The EC lending a helping hand](#) », 18 janvier 2023.

P. Oliver, « [Anonymity in CJEU cases: the Court changes its approach](#) », 23 janvier 2023.

[EUROPEAN LAW BLOG - News and Comments on EU Law](#)

H. Vedder, « [Superleague: who sets the rules of the game?](#) », 12 janvier 2023.

G. Campa, « [‘Qatargate’ exposes a long-denounced inadequacy of the ethics framework for members of the EU institutions](#) », 16 janvier 2023.

K. Alegren-Benndorf, « [Completing the Capital Markets Union: The Commission’s Proposal for a Directive Harmonising Certain Aspects of Insolvency Law](#) », 17 janvier 2023.

N. Dube, « [Not just another Islamic headscarf case: LF v SCRL and the CJEU's missed opportunity to inch closer to acknowledging intersectionality](#) », 19 janvier 2023.

T. Jacob-Owens, C. Willis, « [Case T-158/21 Minority SafePack: No hope for minority rights in EU law?](#) », 30 janvier 2023.

[Humanitarian Law & Policy](#)

M. Bamber-Zryd, « [ICRC engagement with armed groups in 2022](#) », 12 janvier 2023.

C. Deutscher, C. Dhingra, « [Present and engaged: how the ICRC responds to armed conflict and violence in cities](#) », 19 janvier 2023.

N. Melzer, E. Rushing, « [Humanitarian neutrality in contemporary armed conflict: a conversation with Nils Melzer](#) », 26 janvier 2023.

[International Law Blog](#)

S. Yeasin Khan, « [Autonomous Weapon Systems and the Changing Face of International Humanitarian Law](#) », 16 janvier 2023.

F. Salina, « [Present While Absent: The Problem of Ordering Remote Participation in Trial in the Pandemic Age](#) », 23 janvier 2023.

[JURIST](#)

D. Crane, « [Aiding and Abetting Russian International Crimes: The Crocodiles Are Watching](#) », 13 janvier 2023.

Anonyme, « [The Uphill Road to Peace Negotiations in Myanmar](#) », 16 janvier 2023.

D. Crane, « [Stupidity in Armed Conflict—The Twenty-First Century Russian Model](#) », 19 janvier 2023.

A. O'Donoghue, « [Tyranny and the Global Legal Order: The War in Ukraine](#) », 31 janvier 2023.

[Just Security](#)

L. Moreno Ocampo, « [Ending Selective Justice for the International Crime of Aggression](#) », 31 janvier 2023.

[Kluwer Arbitration Blog](#)

B. Praštaló, « [MOL v. Croatia Saga: A Two-Faced Janus in the ISDS Reform Debate](#) », 2 janvier 2023.

C. Pharaon, « [Has ISDS Become a Tool for Promoting Business Sustainability?](#) », 3 janvier 2023.

H. Yamamoto, Y. Zhao, H. Taychayev, Y. Yuan, « [2022 Year in Review: Key Developments in East and Central Asia](#) », 4 janvier 2023.

R. Schmidt, « [More Than a Facelift? – New Hungarian Arbitration Rules Take Off in 2023](#) », 5 janvier 2023.

R. J. Renard, A. C. Eernisse, « [2022 Year in Review: Technology](#) », 6 janvier 2023.

- E. Garrett, A. Wang, S. Macintosh, « [2022 Year in Review: Australia, New Zealand and the Pacific Islands](#) », 9 janvier 2023.
- A. M. Mürrle, « [Colombia's National Agency for Legal Defense of the State Report on Costs in Investment Arbitration](#) », 10 janvier 2023.
- D. Loh, I. Mira, « [2022 Year in Review: Southeast Asia](#) », 11 janvier 2023.
- D. Páez-Salgado, A. F. Oliveira, F. Zetina, « [2022 Year in Review: Commercial Arbitration in Latin America](#) », 12 janvier 2023.
- E. Lenier Ives, « [U.S. Court Rules Ex Parte Section 1782 Discovery Petitions Remain Subject to Due Process Safeguards](#) », 12 janvier 2023.
- L. Boisson de Chazournes, « [Consent in Investment Arbitration: A Few Remarks](#) », 13 janvier 2023.
- S. Yesuf, « [The New Era of Finality Clauses in Ethiopia: Parties' Right to Waive the Possibility of Appeals](#) », 14 janvier 2023.
- J. A. Velázquez, « [A Career System As A Way To Strengthen Diversity In Multilateral Investment Courts?](#) », 15 janvier 2023.
- K. A. N. Duggal, « [In Search of Civilization – Uncovering Overlooked Manifestations of Homogeneity in International Arbitration: Accent and Language](#) », 16 janvier 2023.
- E. Shirlow, « [Teaching International Investment Arbitration: Global Perspectives](#) », 17 janvier 2023.
- O. Karel, D. Hrebenuk, « [2022 Year in Review: "Wake Up, The War Has Begun"](#) », 18 janvier 2023.
- U. Chowdhury, « [2022 SOAS and AAA Surveys on Arbitration in Africa](#) », 19 janvier 2023.
- A. Gridasov, O. Dementyeva, F. Amodeo, « [Navigating UK Sanctions Against Russian Persons in International Arbitration](#) », 20 janvier 2023.

C. T. Salomon, « [ICC Centenary Declaration for the Start of the Next 100 Years](#) », 20 janvier 2023.

J. Lowther, I. Sundström-Stridh, M. Hofbauer, « [Young Arbitrators Sweden \(YAS\) Arbitration Day 2022 Recap: the Goose that Laid the Golden Egg](#) », 21 janvier 2023.

D. Páez-Salgado, F. Zetina, A. F. Oliveira, « [2022 in Review: Latin America and Investment Arbitration](#) », 21 janvier 2023.

P. von Mehren, C. Vandergeest, « [2022 in Review: The United States Supreme Court and Arbitration](#) », 22 janvier 2023.

G. Cordero-Moss, « [Independence and Impartiality: Myths and Reality](#) », 23 janvier 2023.

D. A. Desierto, « [Global Perspectives on Teaching International Investment Arbitration: Teaching International Investment Arbitration in the Global North and the Global South](#) », 24 janvier 2023.

P. Wilinski, « [Can The European Union's Approach towards Intra-EU Investment Arbitration Cases Be Considered Merely a Local Standard of Annulment?](#) », 25 janvier 2023.

F. Ojok, « The [African Arbitration Academy's Model Bilateral Investment Treaty for African States](#) », 26 janvier 2023.

J. Paine, E. Sheargold, « [2022 in Review: Climate Change as a Mainstream Issue for Investment Treaty Policymakers](#) », 27 janvier 2023.

H. Fernández, « [The Development of International Aviation Arbitration](#) », 28 janvier 2023.

M. J. Alarcon, « [2022 in Review: Institutional and Structural ISDS Reforms](#) », 29 janvier 2023.

É. Conlon, « [Supreme Court Blocks Ireland Ratifying CETA](#) », 30 janvier 2023.

E. Onyema, « [Global Perspectives on Teaching International Investment Arbitration: Teaching International Investment Law and Arbitration at SOAS University of London](#) », 31 janvier 2023.

[Leiden law blog](#)

S. Mulcahy, « [Irish Supreme Court rules Government's proposed ratification of CETA unconstitutional](#) », 3 janvier 2023.

A. Nissen, « [When Corporations Disrespect Women's Human Rights: Access to Good Quality Remediation](#) », 10 janvier 2023.

I. Mlikota, « [Urgenda case affects private companies](#) », 17 janvier 2023.

[MJIL Blog – Minnesota Journal of International Law](#)

M. Pfister, « [The New International Agreement to Address Biodiversity Loss](#) », 3 janvier 2023.

D. Detwiler, « [Electric Protectionism: New Clean Vehicle Tax Credit Limitations Make EVs Less Accessible for American Consumers in the Name of "America First" Trade Policy](#) », 24 janvier 2023.

E. Macomber, « [Broadening the Subject-Matter Jurisdiction of the International Criminal Court to Better Prosecute Twenty-First Century Harms](#) », 25 janvier 2023.

[Opinio Juris](#)

S. Thambisetty, « [Termination of the TRIPS Agreement: Necessary And Impossible](#) », 11 janvier 2023.

- S. E. Dill, « [How Does 'Matter' Matter In International Conflict and Security? An Examination of the Importance of Mosques](#) », 12 janvier 2023.
- T. Hamilton, M. Aksenova, « [Mexico's Civil Litigation Against US Gun Manufacturers and Dealers for Cartel Violence: Developing a Standard of Corporate Complicity in Gross Human Rights Violations](#) », 13 janvier 2023.
- R. M. Essawy, « [The UN General Assembly Resolution on Reparations for Aggression Against Ukraine: A Victory for the International Rule of Law?](#) », 17 janvier 2023.
- A. Gurmendi, « [Some Thoughts on the Politics and Power Struggles of "Global South" Diversity](#) », 17 janvier 2023.
- P. Wadud, « [Women, Life, Freedom: Normative Status of Gender-based Discrimination](#) », 18 janvier 2023.
- E. Jimenez, « [Three Key Moments in the Long History of the Assembly of States Parties to the Rome Statute](#) », 19 janvier 2023.
- E. Jackson, « [Islamic Law and Climate Justice](#) », 19 janvier 2023.
- K. McNeilly, B. Warwick, N. Mavronicola, « [Q&A: The Times and Temporalities of Human Rights](#) », 20 janvier 2023.
- A. Hindi, « [The United Nations General Assembly Request to the International Court of Justice for an Advisory Opinion: \(Some\) Reflections](#) », 20 janvier 2023.
- A. Shrivastava, A. Kapoor, « [Who Reads International Law Blogs? Tracing Country-specific Footprints](#) », 23 janvier 2023.
- J. Robinson, « [Uneducating the Girls and Women of Afghanistan](#) », 23 janvier 2023.
- M. Lloyd, A. Costi, « [Partnered Operations, Transfer of Detainees and Common Article 1: New Zealand Government Releases New Policy Framework for Offshore Detention](#) », 24 janvier 2023.

M. E. Vignoli, « [The Long – Yet Still Uneven – Arc of International Justice](#) », 27 janvier 2023.

L. Nemer Caldeira Brant, « [Symposium in Remembrance of Judge Antônio Augusto Cançado Trindade: The Legacy of Antônio Augusto Cançado Trindade by Leonardo Nemer Caldeira Brant](#) », 30 janvier 2023.

P. Pillai, « [Myanmar: Two Years Since Coup, Impunity Writ Large](#) », 31 janvier 2023.

[QIL: Questions of International Law, Questions de Droit International, Questioni di Diritto Internazionale](#)

M. Pertile, « [‘There is great chaos under heaven’ but the situation does not seem ‘excellent’ at all. A reassessment of the Taiwan question, from statehood to the rules on the use of force](#) », 31 janvier 2023.

T. Gazzini, « [Statehood in troubled waters: The international status of the Republic of China and the rules on the use of force](#) », 31 janvier 2023.

M. Hartwig, « [How many Chinas exist in International Law?](#) », 31 janvier 2023.

[RLI Blog on Refugee Law and Forced Migration](#)

K. Bergtora Sandvik, « [Ukrainian refugees and pet exceptionalism: the need for a critical conversation \(1/3\)](#) », 10 janvier 2023.

P. Pallister-Wilkins, « [Ukrainian companion animals: unsettling humanitarian borders \(2/3\)](#) », 12 janvier 2023.

N. Yacoub, J. Wessels, R. Da Costa, « [Rekindling feminist approaches to legal displacement research: Introducing the 2023 blog series of the RLI Working Group on Feminist Theory and Displacement](#) », 13 janvier 2023.

H. Mogstad, « [Humanitarian racism and “pet exceptionalism”: confronting hierarchies of life in refugee protection \(3/3\)](#) », 16 janvier 2023.

P. Sen, « [Environment-induced displacements in India’s Assam river islands](#) », 17 janvier 2023.

K. Ogg, « [Feminism as Method: How do we do Gender in International Refugee Law?](#) », 25 janvier 2023.

S. Y. Khan, « [The Partition of British India, Mass Displacement and Related Legislations in Independent India](#) », 26 janvier 2023.

J. Prantl, S. Yale-Loehr, « [Missed Opportunities? What To Expect From Future U.S. Private Refugee Sponsorships](#) », 30 janvier 2023.

Strasbourg Observers

E. Sevrin, E. Várnagy, « [G.M. and Others v Moldova: Beyond paternalism for women with intellectual disabilities and their reproductive rights](#) », 3 janvier 2023.

T. Mortier, « [How far is the ECtHR willing to go to accommodate the legislature regarding retrospectivity? The case of Vegotex International S.A. v. Belgium](#) », 13 janvier 2023.

B. Majtényi, « [The right answer without a reasonable argument? The shortcomings of Bakirdzi and E.C. v. Hungary](#) », 19 janvier 2023.

A. Margaria, « [Freeing fatherhood from breadwinning – Are we ready for \(formal\) equality? Beeler v. Switzerland](#) », 24 janvier 2023.

H. Ní Chinnéide, « [Otiite v the United Kingdom: What about the incentivising function of process-based review?](#) », 27 janvier 2023.

E. Askin, « [Guidance For Assessing Discrimination Under Article 14 ECHR: Advisory Opinion On The Difference In Treatment Between Landowners' Associations](#) », 31 janvier 2023.

Verfassungsblog

T. Hostovsky Brandes, « [Annexation is in the Details. Why There Will be no Formal Annexation of the Occupied Territories](#) », 3 janvier 2023.

M. Bartl. N. van der Horst, « [The Transfer of Ownership in the 'Patagonia Case'. Tax Avoidance or a Step toward a Non-Extractive Economy?](#) », 3 janvier 2023.

K. Ambos, « [A Ukraine Special Tribunal with Legitimacy Problems? A Reply to Günter Krings \(CDU\), Volker Ullrich \(CSU\) and Sergey Lagodinsky \(Bündnis 90/Die Grünen\)](#) », 6 janvier 2023.

E. De Capitani, « [Qatargate: The tip of the iceberg?](#) », 10 janvier 2023.

M. den Heijer, « [The Dutch Asylum Policy for Russian Draft Evaders](#) », 10 janvier 2023.

T. Hoppe, « [Tougher Integrity Rules for the European Parliament](#) », 13 janvier 2023.

L. Pech, « [7 Years Later: Poland as a Legal Black Hole](#) », 17 janvier 2023.

K. Komaitis, « [Internet collapse made in Europe. The Commission's misguided desire to undo decades of an open Internet](#) », 19 janvier 2023.

P. Hacker, A. Engel, T. List, « [Understanding and Regulating ChatGPT, and Other Large Generative AI Models](#) », 20 janvier 2023.

M. Hickok, M. Rotenberg, K. Caunes, « [The Council of Europe Creates a Black Box for AI Policy](#) », 24 janvier 2023.

Z. Vikarská, « [The many troubles of the Fedotova judgment](#) », 24 janvier 2023.

E. Gill-Pedro, « [No New Rights in Fedotova](#) », 27 janvier 2023.

L. Křičková, I. Fellerová Palkovská, « [Battling the hydra in EU anti-discrimination law. ECJ judgment raises more questions about discrimination against self-employed workers](#) », 31 janvier 2023.

A. Donald, P. Leach, « [Adapt or Die? The Council of Europe seeks new ideas to address 'seismic change'](#) », 31 janvier 2023.

[Voelkerrechtsblog – Der Blog des Arbeitskreises junger Völkerrechtswissenschaftler*innen](#)

T. Lindner, G. Romis, « [When Silence Is Not Golden but Puzzling. Reflections on the Duty of the ICJ to Provide Reasons for Its Decisions](#) », 11 janvier 2023.

L. Hennicke, « [A Multilateral Mechanism for Digital Sequence Information. On an Easily Overlooked Outcome of the COP15 of the Convention on Biological Diversity](#) », 12 janvier 2023.

L. Kulamadayil, S. Katsoni, « [Chatting with Lys Kulamadayil](#) », 13 janvier 2023.

C. Lichuma, « [Centering Europe and Othering the Rest. Corporate Due Diligence Laws and Their Impacts on the Global South](#) », 16 janvier 2023.

N. Gbele, « [Will the FBI Investigate? Mutual Legal Assistance and the Shireen Abu Akleh Case](#) », 20 janvier 2023.

K. Theurer, « [Litigating Reparations. Will Namibia Be Setting Standards?](#) », 25 janvier 2023.

A. M. Pelliconi, « [Self-Determination as Faux Remedial Secession in Russia's Annexation Policies. When the Devil Wears Justice](#) », 26 janvier 2023.

G. Nuridzhanian, « [Questions of Extraterritorial Jurisdiction in Ukraine and the Netherlands v. Russia](#) », 27 janvier 2023.

I. Mann, S. Katsoni, « [Chatting with Itamar Mann](#) », 27 janvier 2023.

K. Nakajima, « [And the Azerbaijan-Armenia Lawfare Expanded. The Arbitration brought by Azerbaijan under the Bern Convention](#) », 30 janvier 2023.

N. Tzouvala, H. Simon, « [\(Merging the\) Fragments of Critical International Law. Racial Capitalism and International Law - An Interview with Ntina Tzouvala, Part I](#) », 31 janvier 2023.

Blogs de langue espagnole

Avec la contribution d'Isis Ramirez-Godelier, docteur de l'Université Rennes 1, Juge assesseur (Conseil d'Etat) à la CNDA

Aquiescencia

« [La Corte Penal Internacional en síntesis](#) », 27 janvier 2023.

El Blog de José Carlos Fernández Roza

« [Tratado de Amistad y Cooperación entre el Reino de España y la República Francesa](#) », 20 janvier 2023.

« [Ley 29/2022, de 21 de diciembre, sobre Eurojust, y regulación de los conflictos de jurisdicción, las redes de cooperación jurídica internacional y el personal dependiente del Ministerio de Justicia en el exterior](#) », 10 janvier 2023.

Blogs de langue italienne

Avec la contribution de Chiara Parisi, doctorante à l'Université Côte d'Azur

SIDIBlog

Asta, G. "[La richiesta di parere sugli obblighi degli Stati in materia di cambiamento climatico: un nuovo banco di prova per la funzione consultiva del Tribunale internazionale per il diritto del mare](#)", 14 janvier 2023.